

Atelier 1 - Le bâtiment : coopérer pour des constructions écologiques

Animatrice : Céline BONNET



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

Chargée de mission

Agence Auvergne Rhône-Alpes Energie
Environnement



Retours d'expériences et intervenants

1. L'ESS, solution pour des achats responsables

Engagements achats responsables

Commande publique & partenariat

2. Des outils pour s'engager !

Diagnostic politique achats responsables

Agréments et labels fournisseurs

3. Atelier retour d'expérience

4. Plénière conclusive

Valorisation des déchets de chantier - *Chantier R*

Edouard DE COLBERT, Gérant de la **coopérative** Tremplin Bâtiment



Coopération pour la construction d'habitats d'urgence

Hervé LAFARGUE, Secrétaire général à la Fédération des SCOP du BTP

Pierre DEFOSSE, Gérant de la **coopérative** Toitures Montiliennes

Laurent TRONTIN, Responsable du développement et de l'innovation ALYNEA

Aménagements d'espaces durables avec du mobilier responsable et local

Théo SYNAKOWSKI, Développeur territorial pour la **coopérative** Merci René
lyon@merci-rene.com





Présentation de Chantier R

*Dans le cadre de la journée des achats responsable de
la CRESS AURA*



RAPPEL DU CADRE



Avec le soutien de la Métropole de Lyon

UN PROCESSUS D'INNOVATION SOCIALE POUR :

→ Mobiliser un collectif d'acteurs locaux



→ Répondre à un double enjeu social et environnemental

→ Expérimenter des solutions sur le territoire pour structurer la filière

Les ambitions de **Chantier R**

Maximiser la valorisation des déchets de chantier du second-œuvre, grâce à un meilleur tri sur chantier

Favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi

Éliminer le risque de dépôts sauvages, en garantissant une traçabilité rigoureuse des déchets



Ordre du jour

Rappel des enjeux identifiés

Proposition de valeur

Freins et leviers au développement

Mise en œuvre des chantiers « test »

Rappel des enjeux identifiés

Marge de progression sur la valorisation des déchets du second œuvre du bâtiment

- **10 millions de tonnes** de déchets du second œuvre sont générées par an (soit 25% des déchets du bâtiment) encore trop peu triés et valorisés.
- Plus de 90 % proviennent des travaux de déconstruction et de réhabilitation
- **Seuls 35%** des déchets du second œuvre sont valorisés (source ADEME)
La loi sur la transition énergétique du 17 août 2015 prévoyait un objectif de 70 % à 2020
- Le coût de l'élimination des déchets représente 3,5% du CA du secteur
- **Sur chantier, les déchets du second œuvre sont très peu triés** dans les phases de réhabilitation/construction (moins de 20% seulement pour le plâtre)
- Le tri et le réemploi peuvent réduire significativement (de 30% à 50%), les coûts relatifs à l'élimination des déchets

Proposition de valeur



Les différents volets d'activité de Chantier R

Des formations et ressources pour connaître les filières de recyclage et se former aux bonnes pratiques



Faciliter le tri à la source

Une personne en insertion et un encadrant technique présents sur chantier pour organiser le tri, guider les compagnons, veiller à la propreté, gérer la logistique entrante



Gérer la logistique chantier



Sensibiliser et former

Un reporting détaillé pour suivre le taux de valorisation des déchets sur votre opération




Assurer la traçabilité des déchets



Valoriser les déchets

Des partenaires experts pour la collecte et le recyclage de vos déchets triés

Freins et leviers au développement



Les freins au développement du tri à la source

Le constat que pour garantir la capacité de recyclage des déchets produits, il faut éviter qu'ils ne soient mélangés. D'autant plus que "la solution de tout trier en dehors du chantier peut s'avérer nettement plus coûteuse que le tri sur chantier

Cependant :

- **La benne DIB reste une solution courante** pour les déchets de second œuvre, pour :
 - Des raisons économiques
 - Des contraintes d'espace
- **La réglementation demeure peu appliquée**, et les maîtrises d'ouvrage exercent un faible contrôle :
 - Le bordereau de suivi des déchets n'est généralement pas exigé
 - La réglementation impose une valorisation à 70% des déchets de chantier, .
- **Les acteurs ont une mauvaise connaissance des filières de recyclage existantes**
- **Les MOA / MOE sont peu sensibilisées à la question de la gestion des déchets :**



Les leviers du développement du tri à la source

→ ● **Des évolutions réglementaires :**

- Une augmentation progressive de la TGAP
- Mise en œuvre de la REP en janvier 2022

→ ● **Le pari d'un coût équivalent pour les entreprises de travaux**

- La promesse d'un coût équivalent (prestation de gestion des déchets globale) pour un gain de temps sur les activités des compagnons



Les leviers du développement du tri à la source

- ● **Une valeur ajoutée sociale – La plus value de l'insertion :**
 - Notamment pour les maîtrises d'ouvrage qui souhaitent concrétiser leurs engagements sociaux et environnementaux : la participation à un projet de territoire qui vise à développer de nouveaux parcours pour des personnes en situation d'exclusion, et la montée en compétence sur des métiers d'avenir
 - Chantier R permet de répondre aux clauses sociales d'exécution, un fort enjeu pour les entreprises de travaux qui répondent aux marchés publics et privés

- ● **La garantie d'une traçabilité poussée, par chantier, exigée par la réglementation**

- ● **La sensibilisation des acteurs du territoire** aux enjeux environnementaux : Faire évoluer les pratiques des entreprises et des compagnons par l'exemple, en accompagnant sur le terrain



Les leviers du développement du tri à la source

→ ● **La maîtrise d'ouvrage : une porte d'entrée facilitante et décisionnaire, notamment pour les chantiers allotis**

- Les maîtrises d'ouvrage sont clés dans la mise en œuvre de l'offre : Elles ont un rôle prescripteur dans les cahiers des charges
- Les maîtrises d'ouvrage pourraient être facilitateur **en émettant un lot 0** pour la gestion des déchets.
- Les maîtrises d'ouvrage souhaitant être "exemplaires" sont naturellement plus intéressées par l'offre.
- Finalement, les maîtrises d'ouvrage doivent être nos premiers interlocuteurs pour présenter l'offre avant de toucher des cibles plus opérationnelles.

→ ● **Les entreprises de travaux pour la mise en œuvre opérationnelle**

- Ce sont les acteurs avec lesquels interagira directement l'équipe Chantier R
- Un acteur clé à convaincre : l'entreprise en charge du compte prorata (souvent le gros œuvre) et/ou le plâtrier peintre, généralement plus gros producteur de déchets sur chantier

Mise en œuvre des chantiers tests

Chantier de La Poste à Lyon avec Léon Grosse

- Chantier en entreprise générale
- Chantier de réhabilitation
- Démarré le 06/09/21
- 30 tonnes de déchets par mois
- 8 flux triés
- 1 ETP en insertion
- Taux de valorisation 91%



Premières conclusions en attente de finalisation de l'opération

Points positifs :

Retours positifs du client

Massification de la valorisation des déchets et amélioration du taux de valorisation

Baisse de 35% de la facture déchet

Montée en compétence des salariés

Axes d'amélioration

Volume des « petits » contenants

Coût du transport et nombre de rotations

Ajustement du temps de présence du valoriste

→ Première conclusion par rapport aux hypothèses de modèle économique :

La baisse de la facture déchets et la hausse du coût logistique sur un mois ne permet pas la rémunération d'un valoriste à temps plein

Chantier Pur Cottage à Vaulx-en-Velin avec Bouygues Immobilier

- Chantier alloti
- Chantier logements construction neuve
- Démarré le 13/09/2021
- 2,5 tonnes de déchets par mois
- 6 flux triés
- 40% ETP en insertion



Premières conclusions en attente de finalisation de l'opération

Points positifs :

Retours positifs du client

Massification de la valorisation des déchets

Baisse de 50% de la facture déchet

Montée en compétence des salariés

Axes d'amélioration

Gestion du temps présence chantier

Contenant type caisse palette

Coût du transport

→ ● Conclusion par rapport aux hypothèses de modèle économique

Le faible volume de déchets produits et triés ne permet pas de dégager une économie suffisante sur le coût déchets pour rémunérer le valoriste

Contacts



Edouard de Colbert
Gérant de Tremplin Bâtiment
direction@tremplin-batiment.fr



Ludovic Dalant
Chef de projet Chantier R
chantierR@tremplin-batiment.fr



Quentin Chellat-Gabolde
Responsable commercial BTP
Quentin.CHELLAT-GABOLDE@serfim-recyclage.fr



Lucie Guillaume
Cheffe de projet au Centsept
Lucie.guillaume@lecentsept.fr

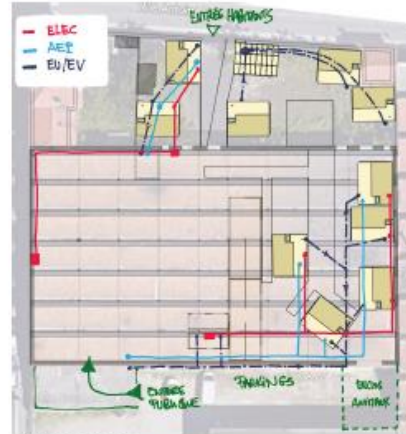
TOITURES
MONTILIENNES



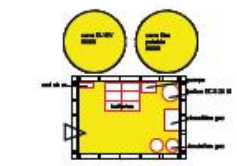
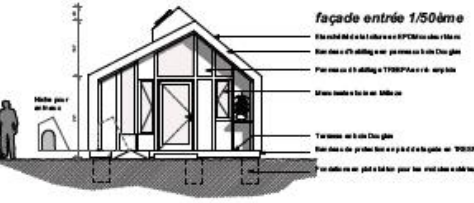
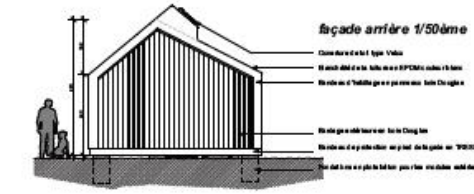
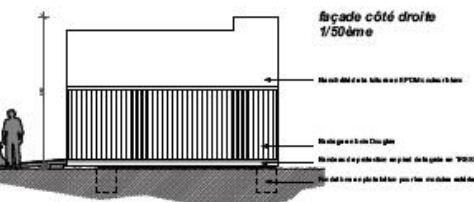
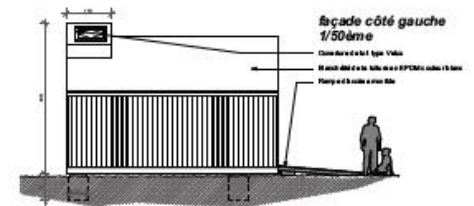
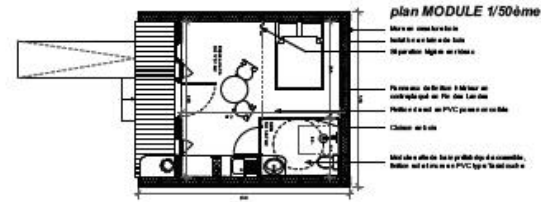
nealy
Des liens
pour aller plus loin

Accompagnement de 20 personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie polymorphe à dimension collective

16 rue Primat à Villeurbanne (69)



PLAN VRD 1/250ème



PLAN MODULE TECHNIQUE

PLAN MASSE HABITE 1/100ème









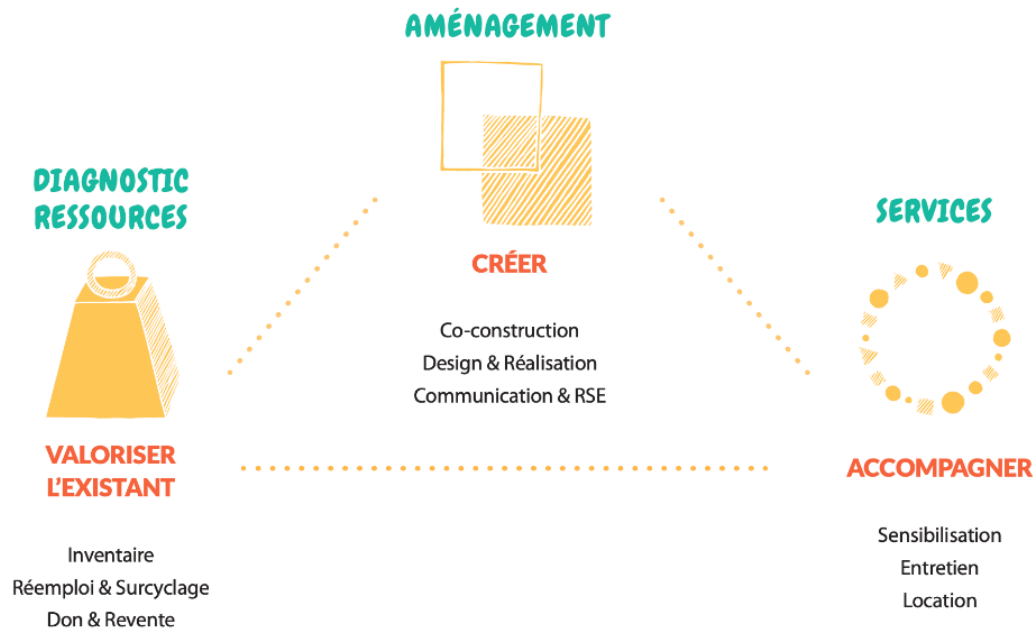




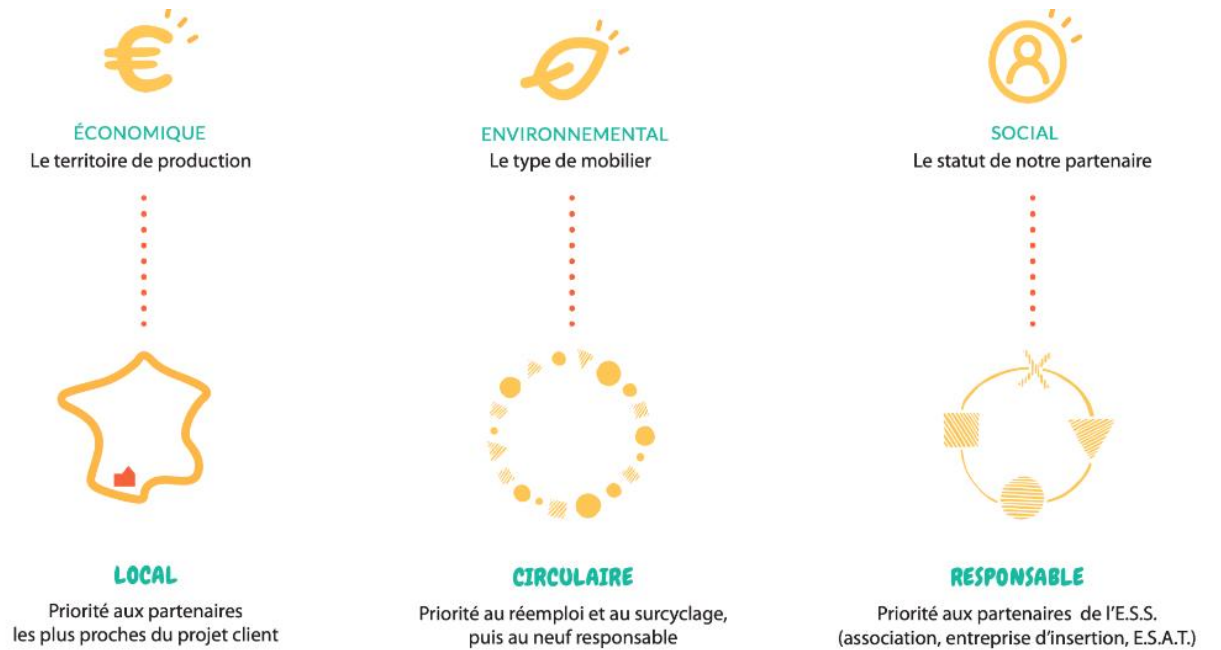
Notre posture : Facilitateur d'environnements durables

Notre mission : Démocratiser l'économie sociale & circulaire dans les aménagements des professionnels

Nos activités



Nos critères d'impacts



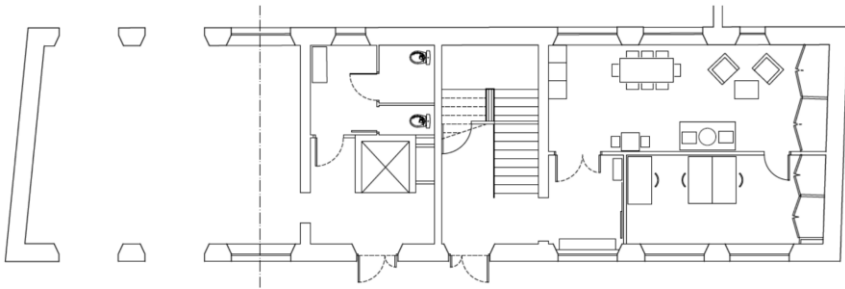
Aménagement de la Maison des Citoyens : **SUCCÈS**



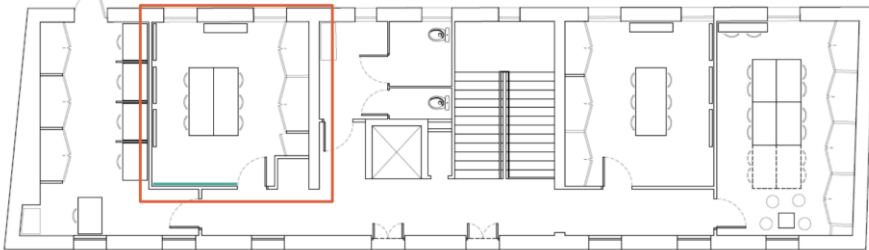
Lieu : Pibrac (31)
Nombre d'hab. : <10 000

Surface a aménager : 200 m2
Budget : 20 000 €

RDC :



Etage 1 :



Prestation Merci René :

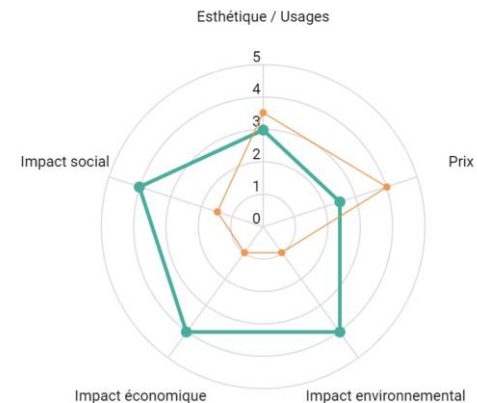


Co-construction du projet d'aménagement avec les élus, le centre social et les habitants lors d'ateliers de consultation.



Sourcing et mise en œuvre du mobilier en réemploi et surcyclé

Résultats attendus :



LES PLUS VALUES

Mobilier de seconde vie et design sur-mesure	Des espaces singuliers pour maintenir le lien entre salariés, clients et producteurs				
Modulaire	Sain	Durable	Confortable	Unique	Esthétique



Fourniture de mobilier Centre Communal (Mairie de Grenoble) : ECHEC



Lieu : Grenoble (38)

Nombre de mobilier : 150

Budget du marché : 70 000 €



Contraintes :

ARTICLE 06 – CERTIFICATS DE CONFORMITE AUX DIFFERENTES NORMES

Le candidat fournira les certificats de conformité à la norme NF « Collectivité » ainsi que tous les résultats des tests effectués sur le mobilier prouvant son ergonomie, sa solidité etc... ;

Il fournira les certificats de conformité de résistance au feu ainsi que les certificats prouvant le caractère écologique du mobilier (voir mémoire technique).

2.3 - Variantes

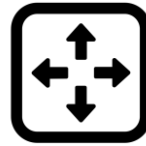
Aucune variante à l'initiative des candidats n'est autorisée.

RECOMMANDATIONS



Connaitre

- L'écosystème des solutions
- Les contraintes et opportunités législatives
- Les enjeux de l'économie circulaire, du réemploi, du surcyclage



Adapter

- Les AO aux spécificités de l'ÉC
- Proposer des Lots Réemploi
- Accepter les variantes (durable, ess, réemploi)



Tester

- Proposer des « projets pilotes »
- Expérimenter à l'échelle d'un petit projet
- Proposer des projets hors AO : <40 000€



Echanger

- Développer des liens entre acheteurs publics et acteurs de l'économie circulaire
- Ne pas sous estimer le rôle de la CP dans le développement des solutions